DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme

LES CONTAMINES-MONTJOIE

MODIFICATION N°3

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

Plan de zonage

N°4.3

Risques naturels :
Le territoire des Contamines-Montjoie est couvert par un PPRN approuvé par A.P. 2016-1124
(Se reporter au règlement du PPRN valant servitude d'utilité publique et joint en annexes du PLU)

ZONES URBAINES

- UA - Zone du centre village
- UB - Zone à dominante résidentielle mixte en extension du centre village
- UC - Zone à dominante résidentielle mixte
- UC - Zone UC en vigueur dans le POS des Contamines-Montjoie approuvé le 26 mai 1978
- UCa - Zone de hameaux anciens
- UH - Zone à vocation d'hébergement hôtelier et touristique
- UH1 - Zone à vocation d'hébergement hôtelier et touristique en centre village
- UI - Zone d'activités économiques

ZONE A URBANISER

- AUa - Zone à urbaniser ouverte avec OAP sans règlement (cf dossier n°3 du PLU)

ZONES AGRICOLES

- A - Zone agricole
- Ap - Secteur agricole avec enjeux de préservation des coupures vertes
- Arb - Secteur agricole en réservoir de biodiversité
- Arb1 - Secteur agricole en réservoir de biodiversité (dans la Réserve Naturelle)
- Ast - Secteur agricole dédié au stationnement temporaire en zone agricole

ZONES NATURELLES

- N - Zone naturelle
- Nrb - Zone naturelle de réservoir de biodiversité
- Nr - Zone naturelle réservée à la sécurisation du village vis à vis des laves torrentielles du Nant d'Armancette
- Ne - Zone naturelle dédiée aux équipements publics et d'intérêt collectif
- Nco - Zone de continuité écologique le long des torrents
- Nzh - Zone humide à préserver
- Nst - Aire de stationnement en zone naturelle (aire à réaménager sur le plan paysager)
- Nt - Aire sportive et de loisirs de plein air
- Ntrb - Aire sportive et de loisirs de plein air en réservoir de biodiversité
- Nc - Zone de camping autorisé
- Npmb - Secteur dédié à l'aménagement d'un parc botanique
- Nmc - Zone naturelle faisant l'objet d'une mesure de compensation
- NDt - Zone NDt en vigueur dans le POS des Contamines-Montjoie approuvé le 26 mai 1978

STECAL EN ZONES NATURELLES

- Nj - STECAL n°1 : Aire sportive et de loisirs dédié au patin à glace
- Nf - STECAL n°2 : Domaine nordique
- Nmb - STECAL n°3 : Aménagement du futur bâtiment d'accueil du Parc "Nature et Patrimoines naturels"
- Nu - STECAL n°4 : Aménagement et extension des bâtiments existants à destination de la restauration et de l'hébergement touristique
- Nrest - STECAL n° 5 à 12 : Extension des restaurants et refuges d'altitude
- Nrest1 - STECAL n° 13 : Aménagement du bâtiment existant pour un usage agricole ou son changement de destination avec extension pour un usage d'hébergement touristique et/ou de restauration d'altitude
- N - STECAL n°14 : Réaménagement d'un restaurant d'altitude
- Nt - STECAL n°15 : Construction d'un équipement public
- Bâtiments autorisés à changer de destination en zones agricoles et naturelles

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (surface en m²)

N°ER	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	242
3	Elargissement de la voie communale	Commune	29
4	Aménagement d'une plage de dépôt le long du Nant d'Armancette	Commune	19964
5	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	340
8	Aménagement de l'accès à l'aire de stationnement	Commune	856
9	Aménagement de la traversée du centre village	Commune	200
11	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	88
13	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	612
14	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	487
15	Aménagement de la traversée du centre village	Commune	152
16	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	168
17	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	96
18	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	419
19	Aménagement de l'accès au snow park des Loyers	Commune	485
20	Aménagement de la traversée du centre village	Commune	198
21	Aménagement de la traversée du centre village	Commune	106
22	Extension du cimetière	Commune	516
23	Aménagement d'une plage de dépôt le long du Nant d'Armancette	Commune	14784
25	Supprimé		
26	Supprimé		
27	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	3700
28	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	1025
29	Emplacement réservé pour stationnement et voirie, construction à vocation d'hébergement touristique	Commune	1467
30	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	475
31	Aménagement d'une aire de stationnement temporaire et requalifiée aux Isles du Lay	Commune	2244
32	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	2816
33	Supprimé		
34	Aménagement requalification d'une aire de stationnement	Commune	11920
35	Renaturation d'une aire de stationnement (possibilité stationnement temporaire)	Commune	8820
36	Aménagement d'un ERP	Commune	3082
37	Acquisition - reprise de la voie d'accès patinoire (6,50 m dont 2 m cheminement piétons et cycles)	Commune	698
38	Aménagement d'une plage de dépôt du bois	Commune	996
39	Création d'un jardin d'enfants	Commune	2172
40	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	763
41	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	148
42	Supprimé		
44	Elargissement de la voie communale	Commune	184
45	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	1118
46	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	195
47	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	820
48	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	217
49	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	172
51	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	76
53	Elargissement de la voie communale	Commune	109
54	Emplacement réservé pour stationnement et voirie, construction à vocation d'hébergement touristique	Commune	1448
55	Elargissement de la voie communale	Commune	72
56	Aménagement paysager secteur patinoire	Commune	1018
57	Elargissement de la voie communale	Commune	13
58	Elargissement de la voie communale	Commune	473
59	Emplacement réservé pour un parking	Commune	528
60	Emplacement réservé pour une voie de contournement	Commune	32
61	Aménagement d'une voie dédiée aux déplacements non motorisés	Commune	14280
62	Intégration d'un cheminement piétons dans le domaine public - largeur 1.50 m	Commune	6620
63	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	323
64	Aménagement hydraulique sur le Bonnant amont	Commune	7715
65	Aménagement d'un cheminement pour piétons - emprise minimum 1,50 m	Commune	121
66	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	1385
67	Aménagement d'une aire temporaire de stationnement	Commune	11952
68	Régularisation foncière concernant la construction "Le Signal"	Commune	522

INTERDICTION - LIMITATIONS DES USAGES ET AFFECTATIONS DES SOLS

1/ RISQUES NATURELS (voir le PPRN en annexes du PLU)

2/ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

- Périmètre de protection immédiate des captages
- Périmètre de protection rapprochée des captages
- Périmètre de protection éloignée des captages

3/ PRESERVATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE, DE LA BIODIVERSITE

- Espaces boisés classés (L113-1 / R151-31)
- Secteurs de pelouses sèches à préserver (Art R151-31-2°)

DISPOSITIONS RELATIVES A L'APPLICATION DE LA LOI MONTAGNE

- Plans d'eau de faible importance exclus de l'article L122-12

ZONES AMENAGEES POUR LA PRATIQUE DU SKI SECTEURS RESERVES AUX REMONTEES MECANIQUES (Art L151-38 / R151-48-3°)

- Domaine nordique, ski joering, ski roue, tremplin de saut
- Domaine alpin
- Pistes ski alpin
- Remontées mécaniques

QUALITE DU CADRE DE VIE

- Patrimoine bâti à préserver, à mettre en valeur (Art L151-19 / R151-41)
- Démolition subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir. Travaux non soumis à permis de construire précédés d'une déclaration préalable
- Périmètre de protection de 500 m autour de la chapelle Notre Dame de la Gorge
- Zone d'implantation des constructions
- Chemins des hameaux anciens

MIXITE SOCIALE ET FONCTIONNELLE

- Secteurs de développement et préservation de la diversité commerciale (Art L151-16)

EQUIPEMENTS, RESEAUX ET REMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacements réservés aux voies, cheminements, ouvrages publics (Art. L151-38 / R151-47) Voir liste ci-contre

VOIES

- Tracé de la Via Montjoie
- Tracé variante de la Via Montjoie

AUTRES INFORMATIONS

- Hôtels existants
- Bâtiments d'exploitation agricole
- Ligne électrique 225 Kv